

## COMITÉ DIRECTEUR DU 22 AVRIL 2024

### Visio à 19 heures

- Présents : Josy Brégal, Jean Christophe Cabriol, Alexandre Delcassé, Max Farenc, Bertrand Lacapère, Muriel Lebreuil, Anthony Legeay, Jean Pierre Lherm, Anthony Perrot, Luc Poncelet, Delphine Sigal, Xavier Smith, Josiane Velay
- Invités : François Meurillon - Julien Housset
- Absents excusés : Marie Sabah - Laurence Teluob - Clément Depoorter - Henri Piton
- Absents : Rémi Bousquet - Catherine Cabanis - Bénédicte Mazières - Jean Charles Olivan - Grégoire Bireau
- 13 personnes présentes : quorum atteint

### 1 - AG Extraordinaire

Elle est fixée au 11 juin à 20 heures en visio

### 2 - AG Elective

Elle est fixée le ~~19 octobre~~ 12 octobre (modification post comité directeur)

### 3 - Comité directeur du mois de juillet

Fixé au vendredi 19 juillet à Narbonne

### 4 - Conseil Régional : places JO

Le conseil Régional nous a attribué 28 places pour les finales à Vaires le 3 août -  
Public visé : jeunes méritants

Il est proposé de retenir 20 jeunes et 8 encadrants

Comment ? Bus le vendredi soir, retour le samedi en cours d'après-midi

Il faut fournir au CR une liste de noms pour fin mai avec des adresses mails

Il conviendra de sélectionner les « jeunes »

Julien : les listes existent - Une liste sera proposée et échanger entre cadre. Elle intégrera des membres de l'ETR pour l'encadrement.

François pense également à des encadrants ou entraîneurs moins jeunes pour compléter.

Veiller également à la parité

Coupler : bus départ Toulouse - minibus départ Montpellier

## **5 - Commission Handi**

Création d'une commission handi : Jérôme Pailler - Jean Pierre Castellano - Béatrice Ganil - Béatrice en serait la responsable

Le comité directeur est favorable à cette création et il est retenu de créer une commission indépendante de la commission sportive

Josy demande si on a des sports adaptés en ligue. Réponse : Oui à CNGC (1 jeune), d'autres sont licenciés mais non classifiés

Marie Hatterer est classificateur technique - A vérifier : il y aurait également au club de Carnon un classificateur médical

Cadre technique référent pour cette commission : Clément Depoorter

## **6 - Offre J14**

Elle sera présentée en commission sportive, débattu. Une proposition sera ensuite faite au comité directeur pour validation.

## **7 - Apprentis**

Marie et Luc doivent rencontrer le 20 mai Louis Descot-Vigouroux qui a déposé une candidature.

Discussion sur son projet entre cadres techniques. Louis doit valider son éducateur (préalable). Pour le moment, il doit également suivre les cours de Staps 1ere année.

Discussion également sur le retour d'expérience pour Grégoire.

Pour ce dernier, rupture de contrat fin juin

## **8 - PITEs (programme des interventions territoriales de l'Etat)**

Julien a échangé avec Cyrille Perrochia en ce début de semaine.

Rappel : la ligue est toujours en attente du solde de la subvention 2022, de la subvention 2023. Les pièces ont été envoyées plusieurs fois. Pas de réponses franches de la part de la préfecture.

## **9 - Proposition d'achat d'une yole de mer (quatre)**

Julien nous a fait part de l'opportunité d'achat d'un quatre mer appartenant au CD Gard et qui dort au Grau Du Roi.

Notre matériel actuel est tourné vers la compétition et ne convient pas au développement

A ce jour, Julien n'a eu d'échanges qu'avec le président du comité du Gard, qui a donné un accord de principe soumis à validation du comité directeur du CD30. Des réparations sont à prévoir.

Il est convenu que Luc prenne contact avec le président du CD Gard

## **10 - Vente d'un bateau ligue**

Vente du 4 Filippi Italia

10 000 €

Ce bateau sera proposé aux clubs de l'ex ligue Midi Pyrénées en priorité. Un projet sera demandé et ce bateau devra bien évidemment rester dans le club (pas de revente).

Discussion sur le matériel :

Des pelles « macon » sont également à vendre

Décision d'attribuer 4 paires au futur bateau mer (les grises)

Décision d'attribuer 2 paires au double mer (les grises) dont il manque actuellement les avirons

Vente de 2 paires de grises à 50 € la paire.

Vente de 10 paires de vertes à 60 € la paire

Pour ces pelles elles seront proposées à l'ensemble des clubs de la ligue

Concernant la dernière commande des bateaux : il manque 2 paires d'aviron

## **11 - Gestion de la zone**

Une réunion au niveau de la zone est nécessaire : il faudra rappeler aux techniciens qu'ils doivent transmettre les actions qui vont être entreprises afin d'anticiper les dépenses et éviter des dépenses non prévues comme cela s'est passé en décembre (facture de secours non prévues et surtout non validée par l'Occitanie).

Aujourd'hui il y a une convention qu'il convient de réviser, peut être modifier le modèle économique.

Anthony Perrot serait intéressé par le poste de coordinateur de zone.

Historiquement quand le coordinateur de zone est d'une ligue, le coordinateur technique est de l'autre ligue. L'écu a souvent été de la ligue nouvelle aquitaine. Il convient d'en parler avec la ligue nouvelle aquitaine et avec le DTN.

## **12 - Intervention de Josy Brégal**

La FFA demande comment on fait les contrôles sur Crew Timer : faudrait la liste des rameurs. Luc lui fera parvenir l'onglet contenant l'extraction des engagés issue du site fédéral.

Document en cours d'élaboration pour permettre le recrutement des arbitres

## 13 – Point commissions

Commission loisirs sportifs (Josiane Velay) : Soucis sur la randonnée au MUC : randonnée maintenue avec des conditions météo venteuses - les embarcations n'étaient pas adaptées (bateaux de rivière sur étang)

Anthony Legeay pose la question de l'absence de secouriste, Julien lui répond que réglementairement il n'y en a pas besoin (ce n'est pas une compétition) et c'est à l'organisation de prévoir d'être suffisamment présent pour éviter des soucis et assurer la sécurité.

Josiane propose de modifier le cahier des charges « Ramons Chez Nos Voisins »

Alexandre propose la mise en place d'un comité d'équité, qui va statuer la veille si la randonnée peut avoir lieu ou pas.

Luc propose de revenir à la genèse de cette manifestation, et limiter le nombre de bateaux au nombre de canots moteur que le club peut mettre en place (adapter la randonnée aux possibilités d'organisation du club) et prévoir également des bateaux adaptés.

Xavier fait observer qu'avec des niveaux différents, la colonne des bateaux peut s'étaler sur un plan d'eau et cela peut poser soucis en cas de problèmes.

Julien rappelle qu'il faut bien que l'organisateur vérifie que tous les moyens soient mis en œuvre au regard de la situation (brevets acquis)

Il est acté que ces randonnées doivent être inscrites sur l'intranet fédéral, qui permet de gérer les inscriptions, de vérifier les certificats médicaux, limiter la randonnée à des niveaux d'autonomie

Fenouillet – ce samedi 27 avril : pas de buvette – le rappeler à l'envoi du programme

Alexandre signale que la météo est très venteuse : il prendra une décision fin de semaine.

Commission mer

Retour sur le week-end mer : a-t-on des remarques ?

Anthony fait remarquer que certains clubs attributaires de coques ligue ne participent pas aux régates ligue, alors que leur projet sportif comportait ces participations.

Commission banc fixe

Open : règlement retravaillé

Luc lui demande de faire les vérifications de certificats médicaux même pour les manifestations départementales.

Il faut inscrire les régates sur le site fédéral : inciter les engagements via le site fédéral (l'intranet fédéral).

Discussion sur l'accueil de clubs étrangers : solution de faire prendre une licence découverte (pratique de Beaucaire) cela permet une couverture assurance